

Mardi 11 Novembre 2025

11H00-12H00 – SALLE CHASSERAL, RTE DE LA CORNICHE 21 – 1010 LAUSANNE

« Harmoniser sans uniformiser ? Les relations entre droit fédéral et droit cantonal en santé publique »**INTERVENANTE**

Mélanie Levy est professeure ordinaire de droit et co-directrice de l’Institut de droit de la santé à l’Université de Neuchâtel. Elle est titulaire de la nouvelle chaire de droit alimentaire créée à l’Université de Neuchâtel en 2025. Ses recherches portent sur la santé et les droits humains, la promotion de la santé publique, ainsi que sur l’intersection entre production alimentaire et agriculture. Parallèlement, elle poursuit une approche critique du droit sous l’angle du genre, en particulier dans le contexte de la santé des femmes et des droits reproductifs. Mélanie Levy est membre de la Commission nationale d’éthique dans le domaine de la médecine humaine.

ABSTRACT

En Suisse, la santé publique relève principalement des cantons, ce qui entraîne une forte hétérogénéité des approches sanitaires et juridiques. Face aux défis contemporains – crises sanitaires, inégalités d'accès, attentes en matière d'efficacité – se pose la question d'une meilleure coordination entre droit cantonal et droit fédéral. Cette présentation propose une typologie en trois volets : coordination verticale (Confédération-cantons), horizontale (entre cantons) et contractuelle (projets pilotes, conventions). À partir d'exemples concrets (COVID-19, tabac, cannabis, canicules), elle interroge les tensions entre diversité et cohérence, et suggère une approche graduée fondée sur la subsidiarité, l'expérimentation, et un socle minimal de normes fédérales.

Recommandé par la Société Suisse des Spécialistes en prévention et santé publique (SPHD) pour la reconnaissance de la formation continue.
Participer à la réunion WebEx.

[Lien WebEx](#)